

COMMUNIQUE DE PRESSE

LA CHAMBRE MONEGASQUE DES N.T.I.C. FAIT SON ASSEMBLEE...

Créée en 1998, la Chambre regroupe aujourd'hui 32 entreprises exerçant une activité dans le domaine de l'informatique et/ou des télécommunications. Le 16 décembre 2008, au Monte-Carlo Bay Hôtel, s'est tenue son Assemblée Générale Ordinaire, qui coïncidait avec son 10ème anniversaire. Que de chemin parcouru en une décennie marquée par l'impact croissant des nouvelles technologies dans la vie quotidienne! Mais ce rassemblement annuel, qui a réuni plus des 3/4 des adhérents, se voulait avant tout le lieu d'expression démocratique au sein duquel sont prises les décisions, et se dessinent les orientations futures. Conformément à la procédure légale, les réjouissances ont débuté avec la validation des nouvelles adhésions, et l'approbation des rapports moral et financier de l'exercice 2007. Les festivités se sont poursuivies avec la présentation, puis le vote à la majorité d'un projet de modification statutaire, et de dénomination de l'actuelle "Chambre Monégasque des N.T.I.C." en "Chambre Monégasque des Nouvelles Technologies (N.T.)". Occasion de débattre du nouveau visage de la Chambre, en attendant la décision des autorités. Le quorum légal étant atteint, les membres ont ensuite procédé au renouvellement du Bureau, placé lui-aussi sous le signe du changement, le Président sortant ayant officiellement annoncé son souhait de transmettre le flambeau. A l'issue d'un vote à mains levées, les 7 candidats ont été élus à l'unanimité. Le 12 janvier 2009, ils se sont réunis pour déterminer leur fonction respective.

Pour 2008/2009, le Bureau sera le suivant:

- Président: M. CLARET (INFORCA)
- Trésorier: M. SPORTES (NOEVA)
- Secrétaire Général: M. ARNOUX (KJT COMPUTER)
- Vice-président: M. GALLY (SAMIC)
- Conseiller: M. ALBERTSEN (ALBERTSEN INFORMATIQUE)
- Conseiller: M. PERODEAU (MEDIA COMPUTERS)

En tant que Fondateur, le Président sortant, M. HANEUSE, Groupe Microtek, s'est vu décerner le titre de Président Honoraire.

Sous l'impulsion de la nouvelle équipe, priorité sera donnée au renforcement des liens entre les adhérents grâce à des réunions et conférences thématiques régulières, et à l'organisation d'un événement fédérateur. La dynamisation du pôle "formation", et la vulgarisation des nouvelles technologies, avec l'édition d'un 4ème livre blanc sur "*l'archivage électronique à valeur probante*", seront aussi au programme.

Pour élargir le débat, M. HANEUSE, Vice-président pour l'Innovation & l'Investissement F.P.M., a ensuite évoqué les travaux du "Business Club", espace de rencontres entre dirigeants qu'il a créé en 2008 pour favoriser les projets collaboratifs. A l'ordre du jour: la thématique sécuritaire, avec une présentation du modèle de plateforme de vidéosurveillance conçu par Monaco Sécurité et Monaco Télécom, en association avec la Chambre Monégasque de la Joaillerie, et une intervention de la direction commerciale de Monaco Télécom.